

n° 2865 da u 21 à u 27 di nuvembre di u 2024

# ARRITTI

SETTIMANALE NAZIONALISTU CORSU

58<sup>a</sup> annata

Prezzu 1,40 €

C.P. 0427 C 82046

ISSN 1262

Dispensé de timbrage

Routage 205

www.arritti.corsica



Cap'articulu p3

## La venue du Pape François en Corse



À Bastia, la ville portuaire souhaite remettre la mer et le monde du maritime au cœur de la cité génoise. Longtemps délaissé, l'univers de la mer reprend sa place légitime à Bastia avec différentes rénovations, constructions, et la dotation par les pouvoirs publics d'outils et financements liés au développement du secteur. En dernière date : l'acquisition d'un navire-école fonctionnant à l'hydrogène pour les élèves du lycée maritime de Bastia. Da leghje p4.



## L'Alba, pour un futur décarboné

Un nouveau navire au lycée maritime de Bastia

Plainte U Levante et Le Gard contre Gabriel Xavier Culioli pour diffamation et injures

**Délibéré au 17 décembre**

# L'associ danu forza à e nostre lotte

L'associ fàcenu cresce e nostre lotte. Eccu a sèguita di a nostra rubrica per salutà u so impegnu. Sta settimana, parlemu di l'associu Enfance Familles d'Adoption de Corse, EFA2B.



## EFA 2B

**E**nfance & Familles d'Adoption (EFA) hè una federazione di 92 associ dipartimentali chì còprenu 93 dipartimenti in Francia, adunisce quasi 6000 famiglie adottive, è conta più di 600 benevolenti. EFA agisce dapoi 60 anni è hà seguitatu omanu 200.000 adduzioni. Appronta i candidati à l'adduzione, sustene l'adduttanti è l'adduttati, prupone furmazione prufessionale è dà infurmazioni è consiglieri nant'à l'adduzione.

L'associu ùn dipende micca di i puteri pùblici è ùn dà micca zitelli à l'adduzione. U so rolu hè d'accumpagnà quelli chì bràmanu d'esse parente è di susteneli dopu in a so parentalità. Hè dinù di fà sente a voce di i zitelli adduttati è di e so famiglie. EFA hè membru di u Cunsigliu naziunale di l'adduzione creatu in 2022 da u ministeru incaricatu di a prutezzione di a zitellina.

**L'adduzione in Francia seguita lege rigurose.** Un zitellu senza famiglia, o natu in u secretu (vale à dì *sous X* datu à l'adduzione da a so mamma) diventa pupilla di u Statu. Hè presu in càrica da i servizii d'aiutu suciale à a zitellina (ASE) sin'à ch'ellu possi esse adduttatu à l'età di trè mesi. Aspettendu, hè messu in ciucciaghja o in famiglia d'accolta da l'ASE chì dipende di u Cunsigliu generale di u dipartimentu cuncernatu. Ind'è noi, ghjè a Cullettività di Corsica chì rege. In tutte e regioni ci hè un Cunsigliu di famiglia è di i pupilli di u Statu (CDFPE) cumpostu d'eletti è d'associi famigliari sott'à a presidenza di u prefettu, chì studièghja e candidature di i parenti è decide à quale u ciucci serà rimessu. Sè u CDFPE hè una struttura chì dipende di u Statu, ghjè u presidente di u

dipartimentu (o di a regione pè a Corsica) chì ziffra l'adduzione quand'ella hè decisa.

U CDFPE studièghja dinù a situazione di i zitelli cacciati à i so parenti è diventati pupilli di u Statu. In u 1981, EFA hà creatu in u so senu un serviziu *Zitelli in ricerca di famiglia* (ERF) pè i zitelli ch'ùn sò micca stati adduttati. U scopu hè di pudè travaglià di più cù u CDFPE è e stituzioni in generale à prò di u zitellu.

**EFA 2B hè l'associu d'adduzione in Corsica.** Hè u solu associu chì s'occupa di l'adduzione ind'è noi è i so membri sò furmati appostu. Hè presidatu da Agnès Rogliano Desideri dapoi u 2016, Anton Battista Palmieri n'hè u tesurieru è Van Flori a secretaria. L'associu hà l'aiutu ghjuridicu di Celine Boyard, avucata à u *Barreau* di Parigi è conta frà i so membri Jean-Marie Colombani, grande personalità fiura di l'adduzione in Francia. In quasi tutti i dipartimenti, EFA hè rapresentata in a Cumissione d'agrementi chì studièghja i cartulari di i parenti candidati. Ma micca in Corsica. Hè un problema maiò di discriminazione pè i parenti adduttanti di l'ìsula. L'associu face puru un travagliu di cunsigliu è d'accumpagnamentu à u latu di i parenti. Dinunzia e maltratanze chì ponu esiste contr'à i zitelli. Cullabureghja cù parechji altri associ è cunduce a so lotta secondu à u principiu internaziunale di *l'interessu superiore di u zitellu*. Brama di pudè travaglià in bon'intelligenza cù i servizii di a Cullettività di Corsica è di u Statu. Un sèriu chì cummanda una ricunscenza stituziunale più accertata. Sarebbe un minimu per l'avvene di ssi zitelli. ■

## Accapu di a reddazione

# Mercosur

**L'**agricultori sò in zerga. 10 mesi dopu à manifestazioni maiò pè u so putere di cumprà, ripiglianu i blucchimi è a còllera cresce un pocu daperuttu. A FNSEA, a Cuordinazione rurale, a Cunfederazione paisana, tutti sò mubilizati. L'agricultori si lagnanu di procedure amministrative chì li piglianu tuttu u so tempu ch'elli vulerianu piuttosto passà cù l'animali o in e so spluttazioni. Chèdenu piani d'urgenze per salvà e filiere è fà cresce i so rivinuti. A vita paisana hè dura è ùn permette micca di guadagnà abbastanza soldi. I sindacati accùsanu u guvernu d'ùn avè appiecatu e prumesse fatte 10 mesi fà.

Ma frà e rivendicazioni ci hè l'urgenza di a signatura di l'accordu trà l'Unione aurupea è i paesi di u cusì dettu Mercosur, una pulitica cumerciale cumuna trà i paesi d'Amèrica latina: Argentina, Brasiliu, Paraguay, Uruguay, Bolivia. In più di i membri associati: Chili, Culumbia, Equatore, Perù, Suriname, Guyana. Vale à di 300 milioni d'abitanti. Hè u terzu bloccu ecunòmicu mundiale.

Face 25 anni ch'ellu si discuta trà u Mercosur è l'Auropa. L'accordu di liberu scambiu hè neguziatu dapoi u 1999. U scopu hè di rinfurzà e rilazione cumerciale trà ssi paesi è quelli di l'Unione aurupea. E conseguenze sò tremende per l'ambiente in Amèrica latina. Per risponde à a dumanda aurupea di carne vaccina, per un dettu, l'agricultori di u Mercosur anu da strughje toma mondu fureste amazzoniane ricche in biodiversità. S'hà da ingattisce u ciambutamentu climàticu. L'Auropa hè una grande cunsummatrice. L'omu manghja di più in più carne allora ch'ellu ùn hè micca un carnazzeru naturale è chì sta cunsummazione eccessiva hè gattiva pè a so salute. L'accordu cuncerna tutti i settori, micca solu l'allevu di vacche. A cuncurrenza hè dinù per un dettu pè u pullame o e cereale. S'aspetta 100.000 pullami spurtati di più à l'annu, vale à di a morte di mondu spluttazioni aurupee. Eppò ci hè u prublema di e norme, e cereale ch'anu da entre in Auropa sò cultivate cù l'OGM o certi pesticidii interdetti ind'è l'Unione aurupea. L'accordu di u Mercosur pone prublema è ambientali, e norme suciale è di prutezzione di l'ambiente ùn sò micca listesse. Da chì l'aurupeu pòssinu manghjà di più carne è pullastri, l'Auropa spiazza i disguidi ch'ella face à l'ambiente in ssi paesi custi è i so pòpuli supportòranu e pulluzione industriale.

Per l'agricultori aurupeu hè una cuncurrenza pèssima per via di i prezzi di spluttazione più bassi in i paesi di u Mercosur. I paisani i più debbuli anu da esse e prime vittime. Ma ghjè tutta l'agricultura aurupea ch'hà da subisce e conseguenze di sta gattiva cuncurrenza.

In iscambiu, l'Auropa brama di pudè vende e so vitture in Amèrica latina. Vale à di, qui dinù, un periculu per l'ambiente cù a crèscita di i gasi à effettu di serra è u riscaldimentu climàticu chì s'impeghjurisce. In u settore automobilu ma dinù in u settore farmaceuticu, i prudutti aurupeu minaccianu millaie d'impiechi americolatini.

L'accordu permette dinù à l'industriali aurupeu di spluttà e risorse miniere di u Mercosur, cum'è u lithium per un dettu, pè e vitture elettriche, vale à di toma mondu pulluzione è risichi pè e popolazioni pòvere d'Amèrica Latina. A spluttazione di u lithium dumanda assai acqua è assecca e stese sutterrànie.

U Mercosur hè un accordu «neocoloniale» dinunzia u cullettivu Stop-Mercosur. Tuttu què per arricchisce multinaziunale industriale...

U mondu viaghja veramente à capu in ghjò! ■

Fabiana Giovannini.

Infurmazioni : [agnesdesideri@hotmail.fr](mailto:agnesdesideri@hotmail.fr) - Facebook : [efa2b](https://www.facebook.com/efa2b)



# Le pape François en Corse

**Les préparatifs « grand format » qui ont eu lieu à Aiacciu ces derniers jours**, en présence des services officiels du Vatican, pour une venue en décembre prochain, confirment que ce déplacement du pape François est bien programmé, même si la confirmation définitive reste sans doute conditionnée à son état de santé. Pour la Corse c'est un grand honneur, certainement, et c'est aussi un sacré soutien à l'affirmation de son identité singulière.

Ce voyage du pape en Corse n'est pas ressenti comme une bénédiction par tout le monde. La presse relate que bien des dents ont grincé au sein de l'épiscopat français tout entier. Pourquoi le pape va-t-il en Corse alors qu'il a repoussé au même moment l'invitation pressante d'être à la cérémonie de réouverture de Notre Dame de Paris, cinq ans après l'incendie qui l'avait ravagée ? Cette cérémonie est à leurs yeux incommensurablement plus importante qu'un colloque de province sur la « religiosité dans l'espace méditerranéen » ! Qui plus est, dans un territoire marginal de la République ! Emmanuel Macron avait fait de Notre Dame de Paris sa priorité, mais le pape a préféré venir en Corse, où, selon le protocole établi puisqu'il est le chef de l'État du Vatican, le président de la République sera malgré tout tenu de l'accueillir en personne. On peine à imaginer l'impact d'un déplacement pontifical. Les chiffres donnent le vertige, puisque Aiacciu, 70.000 habitants, s'apprête à recevoir autant de pèlerins que ce qu'elle compte d'habitants. Des paquebots de croisière géants seront mobilisés pour accueillir cette gigantesque foule. L'impact sera énorme pour un déplacement qui lui fait quitter Rome le matin et y revenir le soir-même.

Le choix de la Corse par le pape François doit manifester beaucoup au cardinal François Bustillo dont le rayonnement est grand, en Corse et hors de Corse.

En Corse, depuis sa nomination comme évêque en 2021, il a construit une relation de proximité exceptionnelle. Il fréquente assidûment tous les lieux que les Corses affectionnent, notamment les événements religieux qui expriment l'identité de la Corse et de ses pieve, de la Santa di u Niolu à la Madunuccia in Aiacciu, San Ghjaseppu in Bastia, la cérémonie du Catenacciu à Sartè, et aussi dans une multitude de villages où il a honoré de sa présence la tenue des fêtes patronales. Il est un adepte de la « pastorale du contact », déployant une énergie impressionnante pour aller au-devant de toutes les occasions de débattre avec les gens, et de mettre en

avant sa personnalité à la fois proche, familière et charismatique, avec un rythme étourdissant de déplacements sur le terrain.

La relation est ainsi devenue réciproque. La grande fidélité des Corses aux expressions traditionnelles de leur relation à l'Église est réconfortante pour l'évêque-cardinal de Corse, et le déplacement fait à Rome par 800 Corses venus soutenir son ordination comme cardinal a conforté largement son image de prélat-rassembleur, de plus en plus renommé dans les cénacles de l'Église, particulièrement dans l'entourage du pape à Rome.

Autre réalité à forte résonance, celle des confréries, dont le renouveau de ces quinze dernières années a jeté une lumière nouvelle sur les pratiques populaires liées à l'expression de la foi. On compte 2.000 confrères dans l'île, auprès des paroisses urbaines comme rurales, dont l'activité auprès des gens est forte et appréciée, lors des fêtes villageoises, auprès des familles touchées par un deuil, et autour de multiples occasions d'apporter solidarité et identité en tous lieux. Cette force de mobilisation popularise positivement le culte catholique qui était menacé de nécrose par un repli sur la « messe du dimanche ». Et elle apporte au cardinal Bustillo une fonction de leader religieux apte à renouveler les pratiques confessionnelles pour leur donner une nouvelle dynamique. C'est, à entendre les commentaires autour de cette visite-surprise en Corse, la raison principale du choix du pape entre Notre Dame de Paris et la Corse. À la cérémonie corsetée entre hautes personnalités conviées à Paris pour un événement puissamment conventionnel, il a préféré aller au-devant d'une ferveur populaire qui s'exprime en Corse avec une vigueur nouvelle.

Au passage le pape met la Corse en lumière, et il rappelle qu'elle est un territoire plus proche de Rome que de Paris. Ce qui ne peut qu'encourager le peuple corse dans sa quête d'une reconnaissance spécifique, et soutenir les vues du mouvement autonomiste sur l'île. ■

Un nouveau navire au lycée maritime de Bastia

# L'Alba, pour un futur décarboné

À Bastia, la ville portuaire souhaite remettre la mer et le monde du maritime au cœur de la cité génoise. Longtemps délaissé, l'univers de la mer reprend sa place légitime à Bastia avec différentes rénovations, constructions, et la dotation par les pouvoirs publics d'outils et financements liés au développement du secteur. En dernière date : l'acquisition d'un navire-école fonctionnant à l'hydrogène pour les élèves du lycée maritime de Bastia.

Il est arrivé en Corse depuis la Bretagne il y a quelques jours, flambant neuf. Le 15 novembre, l'Alba, le nouveau navire-école du lycée maritime de Bastia a été inaugurée par une foule composée d'élus corses, des représentants du lycée (notamment Julien Cometto, son directeur), du préfet de Corse ainsi que de différents acteurs institutionnels, militaires et industriels du monde maritime.



▲ Le centre de formation en sécurité sur le site de l'Arinella. • ▲ L'Alba, bateau fonctionnant aux piles à hydrogène, de 20 mètres de long, inauguré au vieux port de Bastia ce 15 novembre. • Photos : © Lycée maritime de Bastia

Le vaisseau est unique en son genre : en France, il est l'unique bateau fonctionnant exclusivement à l'hydrogène, avec une propulsion électrique, donc sans aucune pollution ni émission de CO<sub>2</sub>.

Outre le progrès certain que constitue l'Alba pour l'environnement et le développement durable en Corse, c'est également un pas de géant pour la filière du maritime, dans son développement et son offre de formation via le lycée de Bastia.

Gilles Simeoni, président de l'Exécutif de la Collectivité de Corse, a détaillé à l'auditoire ce que représente l'acquisition de l'Alba.

« Il s'agit de redonner à Bastia sa vocation maritime et de faire de cette ville une pionnière en matière de développement économique lié à cette activité. Il y a 10

ans, le lycée maritime était à l'abandon, [...] peu voire pas de débouchés, des enfants qui y allaient systématiquement par défaut, et qui se retrouvaient souvent en situation d'échec scolaire. Nous nous sommes dit, avec l'équipe pédagogique de l'époque, nous allons nous unir pour faire de ce lycée un outil majeur de l'Histoire maritime insulaire. »

## Une offre de formation élargie pour les élèves avec un centre de sécurité maritime

En plus de l'Alba, qui devient le troisième navire de la flotte du lycée maritime de Bastia, l'établissement se dote de nouvelles offres de formation. Le centre de formation à la sécurité maritime financé par la CdC à hauteur de 3,36 millions d'euros, permettra aux aspirants

marins de se former à la sécurité incendie ou à la mise à l'eau, en plus d'enseignements théoriques. Le bâtiment, sous forme de bateau, est fait pour que les élèves se sentent au plus proche de la réalité des situations. « Les élèves vont pouvoir bénéficier d'exercices dans les conditions réelles afin d'acquérir toute la technicité en matière de gestion de la sécurité sur une navire », commente le directeur du Lycée Julien Cometto. Ces investissements augurent une nouvelle génération de marins en Corse, mais également un développement du secteur résolument tourné vers le durable et des pratiques ambitieuses. Aux futurs marins, nous souhaitons bon vent, bonne mer! ■

Léa Ferrandi.

ARRITTI

ARRITTI

5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA

© 09 65 32 16 90 - Fax : 04 95 31 64 90  
arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Abbunàtevi !

Vogliu un :  abbonamentu /  riabbonamentu

55 € UN ANNU/UN AN  34€ SEI MESI/SIX MOIS  82 € U STRANIERU/ÉTRANGER

Casata è Nome (nom et prénom)

Indirizzu (adresse)

Mail o telefonu (e-mail ou téléphone)



## Pape François, tout un symbole

L'histoire se confirme: sauf en cas de dégradation de son état de santé, le Pape devrait bel et bien venir en Corse en décembre. Cette venue s'impose comme un véritable signe d'affection du Vatican envers une Corse à la fois victime d'une baisse de fréquentation de ses églises, liée à un phénomène mondial marqué par une recrudescence de l'individualisme au détriment du commun, mais à la fois l'une des dernières sociétés où la religion catholique reste encore culturellement présente de manière intense.

Alors, comment expliquer la chute de la matrice catholique, qui était tant présent jusque dans les années 1960? Comme mentionné plus haut, l'essor d'une société individualiste, repliée sur elle-même, s'oppose directement à la vision religieuse fondée sur le partage, l'écoute et la rencontre. C'est alors que nous observons une baisse progressive du nombre de personnes allant à la messe le dimanche par exemple. La Corse échappe tout de même assez bien à ce phénomène. Les célébrations religieuses sont encore très présentes chez nous, tout comme le rapport au culte, à la mort, au chant, ce qui la différencie de la société française actuelle par exemple.

Ensuite, l'ouverture au monde a également favorisé l'émergence d'autres formes de spiritualité. À ce jour, encore 50% de la population est en quête de croyance. Néanmoins, cette quête a évolué au fil des générations. Ainsi, avec l'essor de nouvelles formes de spiritualité, souvent importées des États-Unis, comme le chamanisme ou le yoga, les individus se sont éloignés progressivement des pratiques religieuses traditionnelles, pour se rapprocher d'autres formes de croyances.

Malgré tout, la Corse reste profondément ancrée culturellement dans la religion. Au-delà des croyances, elle constitue un marqueur fort de ce que nous sommes, que l'on soit croyant ou non, pratiquant ou non. La venue du Pape sera donc un symbole d'unité, de respect et de bienveillance. La Corse en a besoin, et nous avons l'opportunité de nous démarquer de cette folie mondialisée que nous subissons au quotidien. ■

Un million de morts et blessés

## Solidarité Corse-Ukraine

Rien de pire que de s'habituer à l'idée de la guerre... Le bilan humain de ce conflit entre la Russie et l'Ukraine (mais ne faudrait-il pas dire déjà «entre deux parties du monde»?) est effroyable: plus d'un million de morts et blessés depuis le 24 février 2022, dont 600.000 Russes (estimation du gouvernement ukrainien car le régime de Poutine tait le bilan sanglant dans son armée) et 480.000 ukrainiens. Selon le *Wall Street Journal*, ce sont 280.000 soldats russes et 80.000 ukrainiens qui ont été tués (donc 300.000 morts), et près de 800.000 blessés (400.000 de part et d'autre). Les destructions en Ukraine et donc les déplacés sont aussi considérables. On entre dans le troisième hiver et la

population est exténuée. Reste les soutiens qui peuvent parvenir d'Europe. La moindre attention, le moindre don, la moindre action que mènent les associations de solidarité est un peu de soulagement dans un quotidien triste, lourd et angoissant.

En Corse, une association s'est constituée dès le début de la guerre, Solidarité Corse-Ukraine à l'initiative de Natalia Khobta-Santoni, médecin d'origine ukrainienne mariée en Corse.

Vous pouvez soutenir l'association qui a besoin d'aide pour continuer à mener des actions au secours des ukrainiens plongés dans la guerre. ■





**Solidarité**

**Corse-Ukraine**

- Adressez votre don par chèque à l'ordre de :  
« Solidarité Corse-Ukraine »,  
lotissement L'oliveraie, à Trova,  
20167 Alata.
- Vous pouvez également adresser un virement sur le compte :  
IBAN FR76 1027 8091 0800 0202  
8030 140 / BIC CMCI FR 2A
- Ou bien par HelloAsso :  
[www.helloasso.com/associations/solidarite-corse-ukraine/](http://www.helloasso.com/associations/solidarite-corse-ukraine/)

## Plainte U Levante et Le Garde contre Gabriel Xavier Culioli pour diffamation et injures

# Délibéré au 17 décembre

**U Levante a porté plainte pour diffamation et injures** en janvier dernier contre l'écrivain Gabriel Xavier Culioli qui participe à la campagne de dénigrement mené contre l'association de défense de l'environnement. L'audience se tenait ce 19 novembre au Tribunal de justice de Bastia. L'affaire a été mise en délibérée au 17 décembre prochain.

Julien Peretti a été condamné par plusieurs jugements à démolir les constructions à vocation touristique (des constructions nouvelles et non les constructions familiales) édifiées à Saparella sur la commune de Coti Chjavari.

Gabriel Xavier Culioli a pris fait et cause pour la famille Peretti sur les réseaux sociaux, ce qui est son droit, mais il l'a fait en véhiculant de fausses informations sur les jugements intervenus et en diffamant et injuriant les associations Le Garde et U Levante.

Constats d'huissier à l'appui, les associations ont donc déposé plainte.

Ses propos reviennent à mener campagne en réitérant contre U Levante notamment,

des injures permanentes telles que (rappel pêle-mêle) « menteurs... délateurs... eradicateurs... séniles... cinglés... escrocolos... écolabos... spécialistes du bobard... pidochji... grosse mouche », invoquant aussi « des nuits bleues à venir », les accusant de « mythomanie », espérant « qu'ils disparaissent dans leur trou à rat »... et sur lesquels des « autorités pétainistes » pourraient s'appuyer pour « dénoncer juifs, communistes et francs-maçons »... etc., etc.

De plus, il a publié le 18 décembre 2023, la liste des membres de la direction collégiale d'U Levante, avec leurs noms, prénoms, adresses, dates et lieux de naissance, métiers. Or « la Commission d'accès aux documents

administratifs (CADA) indique que la liste des dirigeants d'une association n'est communicable qu'après occultation des mentions mettant en cause la vie privée telles que la date et le lieu de naissance, l'adresse de ces personnes ou les coordonnées personnelles » rappelle sur son site U Levante qui s'interroge d'ailleurs : « il est très difficile de croire que ces fiches ont été obtenues de manière officielle à la préfecture puisque (...) elle doit d'abord occulter les mentions mettant en cause la vie privée. »

Dans quel but a-t-il fait cette publication ? M. Culioli prétexte que c'était « une plaisanterie »... Étant donné, depuis, la campagne de dénigrement qui s'est poursuivie et intensifiée, jusqu'à des vidéos Youtube où Julien Peretti est à nouveau diffamatoire et en appelle à la violence physique... cette « plaisanterie » a pris une dimension particulièrement infecte. U Levante et Le Garde ont bien sûr de nouveau porté plainte.

**Mais ce sont les propos de M. Culioli qui étaient jugés ce 19 novembre.** Et ce, dans une salle comble des soutiens apportés à U Levante : associatifs, politiques, citoyens.

En premier lieu, la défense a invoqué la nullité, se référant à l'article 50 de la loi de 1881 et affirmant que « quand on lit la plainte on ne sait pas ce qui est reproché » du fait de « mises en gras » dans le

texte, que l'on n'est pas sûr (selon elle) que ces propos visent U Levante, qu'il est dit parfois « des propos » au lieu de « les propos », etc., etc.

Bref, la défense mégotait sur la forme pour éviter d'aborder le fond en faisant appel à une procédure, soi-disant non respectée. Ce qui ne tenait pas et Maître Busson, avocat d'U Levante, a d'ailleurs résumé les choses : « il n'y a pas d'ambiguïté et le moindre commencement de doute sur la procédure... cela d'ailleurs transparait dans les écrits mêmes de la défense ». La procureure s'en est « remise à la sagesse du tribunal ». Et le tribunal n'a pas suivi et a demandé à ce qu'on entre au fond.

**L'audition de M. Culioli a été un summum de contradictions.** Un jeu de rôle dont il est impossible d'entrer dans le détail ici, l'audience en tout et pour tout a duré plus de trois heures. Il s'est présenté tour à tour

comme nationaliste, écologiste, ayant participé aux travaux d'U Levante dont il pourfend les méthodes mais salut l'engagement (sic) parce que « l'État ne fait pas son travail » (re-sic). Il invoque ses différents livres et écrits, et plaide sur l'affaire Peretti, affirmant y avoir consacré 700 heures d'enquêtes, écrit un livre sur le sujet, il se dit outré du travail des magistrats qui ne se sont pas rendus sur place, ce qui suffisait selon lui à comprendre les choses et il dit attendre avec impatience la Cassation...

Citons pêle-mêle quelques réponses : Éradicateurs ? : « c'est à prendre au sens propre du terme parce qu'ils veulent tout enlever jusqu'aux fondations » dit-il... Délateurs ? : « Dénonciation - délation c'est la même chose »... Menteurs ? : son enquête prouve que c'est lui qui dit la vérité. « Des magistrats arrivent en pensant qu'il n'y a que les asso » accuse-t-il... « J'ai donné mon avis, je peux me tromper »... « tout ça est dispersé sur 980 postes » avouet-il quand même !... « Je défends le beau ». Et cela lui donnerait donc le droit de diffamer et de calomnier ?

Il poursuit Briganti : « une plaisanterie »... Escrocolos : « pas très malin c'est un jeu de mots »... Écollabo ? : « c'est de la poésie »... Référence aux « autorités pétainistes » ? : « j'ai horreur de la dénonciation »... Naufrage de la vieillesse ? : « je le prends pour moi aussi, c'est un manque de patience »... Mythomanie ? : « ça fait partie du langage courant en Corse, on dit tu es zinzin »... Grosse mouche ? : « c'est une allusion à la malaria en Corse »... Pidochji ?



## L'umagiu d'Edmond Simeoni à U Levante

**U 25 d'aprile 2016**, Edimond Simeoni parlava cusì di U Levante. Un bellu umagiu venendu d'un omu chì sapia ciò ch'ella hè a lotta.

« U Levante : 30 ans de luttes au service du peuple corse et de ses intérêts collectifs ; la figure de proue est Michelle Salotti, militante infatigable, pugnace, entourée de militantes et militants remarquables dont l'inusable et polyvalent Dumè Gambini et tant d'autres ; avec le concours juridique et judiciaire de deux avocats de talent, bénévoles, Benoit Busson et Martin Tomasi, redoutables bretteurs du droit administratif et connaisseurs passionnés de la Corse. L'île et notre peuple doivent tant à tous ces gardiens et défenseurs de notre terre vigilants, qui l'ont, face à un État, laxiste, voire complice par sa passivité, préservée, défendue. Non pas pour empêcher le développement mais pour concilier celui-ci avec la protection dont le développement durable est aujourd'hui la synthèse, communément admise et incontestée. Mille grazie à tutta issa ghjente di qualità, di core chì sàlvanu a Corsica, senza onori, nè cumèdie. Bravi !!! » ■

U Levante, ABCDE, Le Garde, APLAPDL

## En 40 ans, plus de 3500 hectares sauvés du béton

« en Corse ça veut dire parvenu » dit-il... (poux en réalité), etc.

**M<sup>e</sup> Busson rappelle que les propos de M. Culioli datent de 2023**, alors que l'affaire remonte à 2011. De même « *son enquête* » remonterait à 2021, 8 ans après la plainte et les premières condamnations, au nom de quoi pouvait-il alors parler d'« *allégations mensongères* » dans les jugements des tribunaux ? et sur quoi s'appuie-t-il pour dire qu'il ne s'agit pas de constructions nouvelles ?

« *La polémique c'est de l'émotionnel* » répond M. Culioli qui accuse U Levante d'attaquer en justice de manière parcimonieuse.

Michelle Salotti intervient également pour rappeler que pas moins de 12 jugements et autant de Cours de justices ont prononcé des condamnations dans cette affaire Peretti, qu'il ne s'agit pas de constructions familiales restaurées mais de constructions nouvelles, « *utiliser le mensonge, cela s'appelle de l'escroquerie... intoxiquer c'est tromper* » dit encore la porte-parole d'U Levante.

Elle rappelle aussi les injures proférées et leur contexte, que les membres de U Levante sont une collégial, que tous se sentent profondément offensés et salis. Qu'ils sont une petite association avec de petits moyens, qu'ils n'ont pas vocation « *à tout attaquer* » et (sur question de l'avocat de la défense) que lorsque l'information leur parvient trop tard, ils ne peuvent plus ester en justice une fois passé le délai de deux mois.

**C'est le moment du réquisitoire.** Coup de théâtre, la procureure décide là encore « *de s'en remettre à la sagesse du tribunal* ». Elle n'a donc rien à plaider. Choquant !

M<sup>e</sup> Busson plaide de manière très factuelle et incontestable. Il réclame un euro symbolique de dommages et la condamnation aux dépens.

L'un des avocats de la défense invoque encore la procédure les « *mises en gras* », la confusion entre « *diffamations* » et « *injures* », alors que cet aspect a été traité, le juge n'a pas retenu la nullité.

Le second avocat prétend notamment que l'association se nourrit des dénonciations anonymes : « *on se nourrit de la dénonciation anonyme, comme à une certaine époque* » dit-il, choquant toute l'assistance... Il invoque le droit à l'expression, « *le droit de dire ce qu'on pense* »... Il choquera encore en interrogeant « *il vaut mieux s'exprimer sur les réseaux sociaux ou plastiquer des gens ?* » Comme si le dénigrement et la calomnie ne menaient pas, justement à de telles violences !

Délibéré au 17 décembre. ■ **F.G.**

« **3 500 hectares sauvés du béton.** Voilà quel est le bilan de l'action en justice d'U Levante et des associations agréées de défense de l'environnement corses, ABCDE, GARDE, APLAPDL<sup>1</sup> selon un mémoire de fin d'études rendu en 2024 à l'institut d'études politiques de Paris<sup>2</sup> ». U Levante communique ainsi sur son site internet. En rappelant certaines évidences, l'association répond à la campagne de dénigrement orchestrée actuellement sur les réseaux sociaux. Voici cette communication qui éclaire sur le rôle joué par les défenseurs de l'environnement en Corse. Ancu assai ch'elli ci sò.

« U Levante a, sans relâche depuis quatre décennies, contesté la légalité de plans locaux d'urbanisme, cartes communales et permis de construire qui proposaient de livrer à la spéculation des pans entiers de notre île, au mépris des lois d'urbanisme, dans une logique de profit aveugle prête à tout détruire.

Ces dizaines de contentieux, qui ont exigé un travail colossal des militants et avocats de l'association, n'ont pas été vains. En projetant sur une carte de la Corse l'ensemble des parcelles qui ont été rendues inconstructibles grâce à ces recours (telles qu'elles sont mentionnées dans les jugements) et en comparant avec les images satellitaires postérieures, il apparaît que 3.300 à 3.500 hectares ont ainsi été sauvés de l'urbanisation. C'est sans compter les recours contre des permis de construire individuels, qui ont eux aussi permis d'éviter la bétonisation de plusieurs centaines d'hectares.

Ces terres préservées sont, sans surprise, concentrées sur le littoral. La carte (voir sur le site) présente les surfaces sauvées de l'artificialisation via les recours d'U Levante (et d'ABCDE + GARDE + APLAPDL)<sup>1</sup> contre les documents d'urbanisme (PLU, CC).

Pour donner un ordre d'idée :

- Bastia a une superficie de 1.938 hectares,
- Paris a une superficie de 8.845 hectares,
- En Corse, entre 2009 et 2023, 3.156 hectares ont été artificialisés (selon le portail de l'artificialisation du ministère de la Transition écologique).

En d'autres termes, si U Levante et les autres associations environnementales (Le Garde, ABCDE, Libre accès aux plages...) n'avaient pas assumé, par leurs actions en justice, ce contrôle de légalité si mal exercé par l'État, il y aurait pu y avoir deux fois plus de constructions en Corse sur les trente dernières années. Le littoral corse serait encore plus défiguré par des résidences secondaires, qui, mises bout à bout, auraient représenté près de la moitié de la ville de Paris ! Avec les conséquences que l'on peut imaginer, non seulement sur notre terre et nos paysages, mais aussi sur les prix des logements à l'année pour les Corses qui peinent déjà tant à se loger.

Toutes les décisions de justice n'ont pas été suivies d'effet, comme cela a été dénoncé par le passé. Mais ces cas aberrants demeurent des exceptions. Dans l'ensemble, lorsque des terres sont jugées définitivement inconstructibles par une juridiction suite à un contentieux de l'association, aucun projet immobilier n'y voit le jour. Ce sauvetage demeure bien sûr provisoire : c'est à l'État de s'assurer que les décisions de justice demeurent respectées.

En plus des 3.500 hectares sauvés du béton via les contentieux, il faudrait ajouter à cela les centaines d'autres hectares qui faisaient l'objet d'appétits spéculatifs (bien qu'inconstructibles) et qui furent préservés en intervenant en amont, par un travail méticuleux d'alerte et de documentation scientifique et juridique, notamment dans les différentes commissions où siègent U Levante, ABCDE et le GARDE au titre de leurs agréments de protection de l'environnement. ■

1. ABCDE : Association Bonifacienne Comprendre et Défendre l'Environnement. - APLAPDL : Association pour le Libre Accès aux Plages et la Défense du Littoral.

2. Le plastic et l'euprocte - Lutte armée et justice environnementale en Corse - Lisandru Laban-Giuliani, mémoire présenté pour le master de science politique, mention politique comparée, directeur du mémoire : Laurent Gayer, année académique 2023-2024.

« Pulsation », un film de Sébastien Roussin

## La résilience et le pardon

« **L'histoire de ce film a été imaginée** par Alain, Jean-Marie, Ghjilormu, Julien, Jean-Philippe, Raphaël, Emilien, Alain, François, Jean-Paul, Yannis, Thomas et Jérôme. Tous sont détenus au centre pénitentiaire de Borgo en Haute-Corse. Ce film est le leur... » Ainsi se présente dès les premières images le film « Pulsation » de Sébastien Roussin. Une belle histoire au service de la réinsertion carcérale. On la doit à Angels Film S.A. en coproduction avec David Ployer, Florian Chaubet Mazzone, Evelyne Roussin, en association avec la communauté d'agglomération de Bastia, en partenariat avec le centre pénitentiaire de Borgo et le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de Corse, et avec le soutien de la direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) de Marseille et de la préfecture de Haute-Corse.

Le projet est des plus originaux, il implique des acteurs, mais aussi des détenus et des personnels de la prison de Borgo, improvisés également acteurs dans le film. Laurence Mondoloni-Leonelli qui joue la mère de l'un des premiers rôles, Antoine, interprété par Léandre Bereni-Brière, est dans la vie médecin et elle exerce au centre pénitentiaire de Borgo. Valentine Auléry et Alain Doux sont en liberté conditionnelle. Ils jouent le rôle de détenus dans le film.

Tous trois vont poursuivre l'aventure, puisqu'ils sont au casting du prochain long métrage de Sébastien Roussin. Quand on vous dit que c'est une belle histoire qui en appelle d'autres...

Jean Marie Pittilioni joue également le rôle d'un détenu qu'il est actuellement dans la vraie vie. À noter aussi la participation du rappeur bastiais Allan Romantini qui joue Nicolas, frère d'Antoine, autre rôle important du film, celui d'un délinquant qui se repent à sa sortie de prison, après le drame qui a plongé toute sa famille dans le deuil et la douleur et dont il se sent responsable. Il essaie de réunir sa famille, lui qui a contribué à la briser. Allan Romantini a participé au scénario avec Sébastien Roussin. Et c'est aussi lui qui signe les paroles de la musique du film, interprétée par son groupe *Nalla*, et composée par Florian Chaubet Mazzone. Sébastien Roussin, et ça n'est pas du cinéma, est un ancien *flic*. Il est l'auteur de « *L'ultime rivage* »\* un long métrage dont ARRITTI avait commenté la sortie en janvier 2023, et qui traite des drames de l'immigration et de l'exploitation de la misère humaine. Jean Max Lhuillier qui jouait alors le rôle d'un mafieux alcoolique lui aussi en repentance, est dans « *Pulsation* » un surveillant, ainsi que Jean, le patron du bar du village. La production est abondante pour ce moyen métrage, pas moins d'une trentaine d'acteurs jouent dans ce nouveau film de Sébastien Roussin. Tous ont été réunis le temps d'une



Le film est dédié à la mémoire du capitaine pénitentiaire Fabrice Moello et du surveillant brigadier Arnaud Garcia, assassiné le 14 mai dernier au péage d'Incarville dans l'exercice de leurs fonctions. Et en soutien à leurs collègues blessés ainsi qu'à l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire.

fresque qu'on aurait pu imaginer violente, lorsqu'on parle de prison, mais qui est au contraire un moment de vie à la fois pesant et douloureux après le drame qui a touché cette famille, et qui a transformé l'existence d'Antoine, mais aussi tendre, transcendé par la résilience humaine, et l'amour de deux frères. Là aussi, comme cela avait été le cas dans « *Ultime rivage* », c'est une quête qui est au cœur de l'histoire contée. Celle cette fois du pardon et du droit à se rebâtir que recherche tout détenu.

Une belle leçon de vie, avec un scénario simple, mais efficace. Et qu'elle ait été imaginée en prison, par des détenus, non seulement est une expérience peu commune, mais un beau témoignage qui nous dit qu'il faut toujours tendre la main, ne pas abandonner. C'est ce que font Antoine et Nicolas, porté par l'amour fraternel. Une histoire pour témoigner que finalement quoi qu'il arrive

### Une partie de la production

Leandre Bereni-Brière  
Allan Romantini  
Alain Doux  
Jean Marie Pittilioni  
Laurence Mondoloni-Leonelli  
Jean Max Lhuillier  
Xavier Tibor  
Antone Cuneo  
Jessy Maurin  
Philippe Romantini  
Valentine Auléry  
Laurent Chinesi  
Patrick Dalsky  
Hugo Vesion Karbowski  
Jean Luc Chiaroni...

dans la vie, tout repose sur la volonté, la capacité à relever les défis, la force du pardon aussi. Et puis, le droit à une seconde chance.

« *Pulsation, pas juste un film, une aventure cinématographique humaine, une tranche de vie de 11 mois, la naissance de liens forts, vrais, uniques... des destins, des âmes qui se sont touchés, la magie du plus beau est à venir, à tous je n'ai qu'une chose à vous dire : merci !* » commente Sébastien Roussin sur sa page Facebook. « *L'important, ça n'est point le triomphe, mais le combat. L'essentiel, ce n'est pas d'avoir vaincu, c'est de s'être bien battu* », conclut le film en guise de The End. ■

**Fabiana Giovannini.**

\* Lire : [arritti.corsica/cultura/ultime-rivage-long-metrag-de-sebastien-roussin/](http://arritti.corsica/cultura/ultime-rivage-long-metrag-de-sebastien-roussin/)



[www.arritti.corsica](http://www.arritti.corsica)



Jo Peraldi

# Des « confessions » pour l'Histoire

**Le souvenir le plus marquant que j'ai de Jo Peraldi dans les années 80** est le reproche qu'il nous avait fait, avec le regretté Norbert Laredo, de ne pas l'avoir prévenu de l'action menée contre le moteur du Vaziu, en novembre 1983, quand le convoi spécial qui acheminait en Corse une pièce majeure d'un des moteurs de la centrale électrique avait terminé son voyage au fond du port d'Aiacciu. Je comprends rétrospectivement, en lisant son livre de « confessions » récemment publié, que le reporter-photographe du Provençal-Corse de l'époque en avait été frustré pour la photo manquée, tout autant que le commandant militaire du FLNC qui vivait alors plongé dans la clandestinité.

« Confessions d'un patriote corse » vient de sortir aux éditions Fayard. Il se dit que c'est un considérable succès de vente, et pas seulement en Corse.

Jo Peraldi, aujourd'hui octogénaire, y retrace son action politico-militaire dès les origines de la clandestinité, à la veille des événements d'Aleria, jusqu'aux quinze années de prison auxquelles il a été condamné pour sa responsabilité dans les deux attentats « à l'irlandaise » qui ont marqué la Corse au tournant de l'an 2000, dévastant en plein jour les locaux de l'Urssaf et ceux de la DDE à Aiacciu. Ces deux attentats spectaculaires avaient été à l'origine du revirement de Lionel Jospin, alors Premier ministre socialiste placé jusque-là sous l'influence de son ministre de l'Intérieur, Jean Pierre Chevènement, et de sa décision d'enclencher le « processus de Matignon ». Un quart de siècle plus tard, on verra une similitude frappante avec le revirement du tandem Macron-Darmanin au lendemain des émeutes violentes qui ont suivi l'assassinat d'Yvan Colonna dans sa prison haute sécurité d'Arles.

**Du parcours personnel que Jo Peraldi relate dans son livre**, on comprend mieux le cheminement d'un des affluents qui ont convergé pour alimenter en militants les débuts de la revendication nationaliste corse dans la période moderne. Certains étaient issus des mouvements étudiants contestataires, souvent des « gauchistes », mais pas toujours, d'autres venaient des milieux socio-professionnels révoltés par le sous-développement économique, d'autres d'une filiation avec la résistance des années de guerre, etc. Il serait bien que ces hommes et ces femmes écrivent à leur tour, car ces témoignages sont des sources irremplaçables.

Jo Peraldi, lui, était dans sa jeunesse un militaire habitué des missions les plus dangereuses et les plus secrètes dans l'armée française durant la guerre d'Algérie. Il présente au lecteur ses médailles et les faits d'armes dont il a été l'auteur, sans jamais les renier. En cela on ne peut que le rapprocher de plusieurs



de ses frères d'armes du FLNC, Jean Pierre Susini, Marcel Lorenzoni, Pierre Albertini, et d'autres, dont le courage face au danger était énorme, que ce soit pour dynamiter le bateau des Boues Rouges de la Montedison, pour faire le coup de feu face à des gendarmes cinquante fois plus nombreux et mieux armés lors de l'occupation de la cave d'Aleria, ou encore pour assumer des opérations commandos invraisemblables comme la vengeance de Guy Orsoni à l'intérieur même de la prison d'Aiacciu. Ces guerriers n'étaient pas que des hommes de main audacieux. Ils savaient aussi, comme Jo Peraldi le raconte précisément, structurer une organisation cloisonnée, monter des plans précis pour les coups audacieux, évaluer et encadrer d'autres clandestins, privilégier la sécurité et fabriquer et manier les explosifs. Toutes choses apprises dans l'armée française.

**Ce flot de militants aguerris** a été un apport qui a donné à la clandestinité corse la part centrale qui a été la sienne



dans la construction du combat nationaliste corse. Le récit de Jo Peraldi a le mérite de retracer à travers son propre parcours cette composante historique du nationalisme corse, ces hommes d'action qui avaient été révoltés par le constat, à leur retour en Corse, d'une île abandonnée, sous-développée et sous le joug d'une classe politique inféodée à Paris. Leur savoir-faire militaire les a mis au cœur des réseaux clandestins. Clandestinité que Jo Peraldi a tenu durant trente ans, avant d'être condamné lourdement et de passer de nombreuses années en prison.

**Aujourd'hui, il est toujours mobilisé pour l'autonomie** de la Corse, autonomie qu'il a toujours poursuivie, même si la revendication indépendantiste a été l'objectif affiché du FLNC.

L'ancien soldat et responsable du FLNC nous fait partager son angoisse : que le processus de Beauvau n'échoue à son tour, vingt ans après celui de Matignon, quand Lionel Jospin, pourtant favori, a été exclu du second tour de l'élection présidentielle de 2002, battu par un certain Jean Marie Le Pen... grâce à la complicité objective de Jean Pierre Chevènement. ■

**François Alfonsi.**



« Les citoyens français ont à choisir un président, l'homme fort de leur République à la hauteur de ces temps de crises mondiales ; on sent bien qu'une ère nouvelle est en train d'accoucher dans la difficulté. Quel sera le prix à payer ? Un passage par le chaos n'est pas à exclure », ainsi introduisait Max Simeoni son article dans ARRITTI le 19 avril 2017. Comme à son habitude, il parlait de l'actualité pour en revenir à la Corse et aux leçons à retenir de sa propre situation. Le recul nous indique que y compris sur l'actualité mondiale, rien de nouveau sous le soleil ! Et que tout est un problème d'espoir, de constance dans l'engagement et de confiance en soi.

## L'essentiel est un problème d'espoir par Max Simeoni



Frontières poreuses, flux massifs de populations incontrôlables, l'occident à dû décoloniser, la suprématie technico-industrielle des USA est contestée par des pays émergents, l'Europe puissance commerciale inachevée et fragile, la Russie a des difficultés dans ses confins d'Europe, d'Asie, de Moyen-Orient, elle subit comme l'Occident le terrorisme ; mal contenues sont les diffusions des armes nucléaires, des gaz, des armes chimiques (Corée du Nord, Iran, Iraq, Syrie...).

Trump s'accroche à l'idée d'un « rêve américain », Poutine poursuit la politique des tzars de la « Grande Russie » et du Kremlin soviétique, débouchés vers les mers du sud, rompre l'encercllement des Puissances maritimes, enjeux pétroliers... La Chine après le Japonais et les Dragons du Sud commencent la compétition (la guerre ?) économique.

L'Amérique du Sud veut en finir comme succursale coloniale de Washington.

Le continent africain promis à une démographie de grande ampleur de jeunes ne peut laisser indifférent les États de l'hémisphère nord, trop de matières premières dans et sur leurs sols, dans leurs mers et demain le marché d'un continent de consommateurs...

Donc des options, des garanties à prendre, des proximités, des présences à assurer... post coloniales.

**Surprise des primaires de gauche** puis de droite qui désignent les candidats les moins favorisés.

D'après les sondages d'hier à dix jours du

premier tour, quatre candidats au coude à coude, deux de droite et deux de gauche sans regroupement pour le second tour. C'est dire que tout est possible. Pas de dynamique au-delà des militants, l'humeur est maussade. Le report des voix indéchiffrable, après le premier tour il n'est pas certain qu'on puisse y voir très clair, un « tous contre Marine » pourrait sauver la face dans l'urgence sans pour autant donner une majorité qui permette de gouverner. C'est dire que les élections législatives sur la lancée seront acrobatiques et fongibles.

Tout cela pour dire qu'en Corse il y a peu à en espérer. Les compétiteurs élyséens ne choisissent rien du minimum Padduc des propositions qu'on a faites, qu'on nous avait demandées de faire il y a cinq ans. Ils ont trop peur de faire des votants mécontents dans l'île et peur des instrumentalisation et des surenchères politiciennes hexagonales (« la République une et indivisible », « le communautarisme », « l'égalitarisme républicain »...) une fois président élu serait-il en mesure d'envisager de prendre en compte le vote du Padduc par la CTC et pour cela convoquer le congrès à Versailles en vue de réformer la Constitution sur les deux points minimaux, la coofficialité et le statut de résident...

Un pouvoir faible est toujours empêtré dans les enjeux immédiats (relance économique, emplois, sécurité, aides sociales coûteuses...). Il remet à plus tard, aux calendes grecques, les réformes structurelles indispensables. On peut spéculer sur un chaos tel qu'il contraindrait d'en sortir. Question vaine. Tant mieux s'il en était ainsi, élucubration

pour l'heure.

Alors sur quoi miser ? Sur soi-même quel que soit le contexte, même bon, sans engagement ferme de notre part rien ne se fera, et s'il est défavorable tout sera encore pire...

**Concrètement que faire ?** Jouer toutes les cartes ne serait-ce que pour ne pas les laisser aux mains des forces politiques peu ou anti-natios. En forger chaque fois que possible dans ce jeu institutionnel biaisé quelques-unes d'utiles. Faire connaître le « problème corse » de partout en Europe, en Méditerranée, en France, et ailleurs, à l'ONU comme cela a été ébauché à nos débuts... Mais surtout créer l'espoir, un état d'esprit différent qui alimente l'envie de liberté, de responsabilité, de solidarité.

Une transparence dans la gestion déléguée par le suffrage universel, oui pour une « maison de cristal », oui à une démocratie où l'élection n'est pas une parodie de carriéristes mais un engagement d'abnégation au service de l'intérêt commun. Oui à la parole tenue suivi d'effet, sans emphase.

Progresser dans l'estime et la confiance d'un Peuple qui peine à se trouver, sous la pression de besoins immédiats (plus de 20.000 pauvres et nombre de précaires !), conditionné à attendre tout d'une République jacobine pour laquelle il n'existe pas, sans droit légal sur sa terre, un Peuple qui a du mal à envisager un avenir. Comment redresser la barre, sans passéisme, sans nostalgie facile mais avec la force de conviction dans ce Peuple d'une injustice à surmonter pour lui-même après avoir été déraciné par l'exode pour les besoins

### LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 octobre 2024 fait à Bonifacio,

- Madame Pascale ALESSANDRINI, immatriculée sous le numéro 397 833 187 RCS Ajaccio demeurant Bancarello 20169 Bonifacio a confié à
- Madame Juliana Catarina REIS PAIVA, Agissant en qualité de Président de la SASU Minda en cours d'immatriculation, demeurant Lieudit Crocci, Musella 20169 Bonifacio, L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de commerce de détail de prêt à porter et accessoires divers situé à Banda Del Ferro, 20169 Bonifacio, connu sous le nom de "Aux caprices de Pripri" ;

Pour une durée de 1 an à compter du 15 novembre 2024. Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

**Pour unique avis signé**  
Juliana Catarina REIS PAIVA, le locataire-gérant.

### OBC

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE  
EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 1 000 EUROS  
SIEGE SOCIAL : LIEU DIT CERVI,  
20131 PIANOTTOLI CALDARELLO  
SIEGE DE LIQUIDATION : 4 AVENUE PAUL DOUMER,  
78400 CHATOU  
830 331 070 RCS AJACCIO**

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Olivier BURAH, demeurant Chatou, 78400, 4 rue Paul Doumer, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à 4 Avenue Paul Doumer, 78400 Chatou. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

**Pour avis. Le Liquidateur**

**S.A.R.L. VITALI EXPERTISES**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**au Capital de 8 000 euros**  
**Maison Casabianca, Fior Di Toga, 20200 Bastia**  
**R.C.S. BASTIA : 431309 285**

Par A.G.O. du 01/07/2024, suite à la démission de Monsieur Stéphane VITALI, est nommé gérant, à compter du 01/07/2024, pour une durée illimitée, Monsieur Nicolas VITALI, né le 16 décembre 1998 à Bastia, de nationalité française, demeurant 7 route du Cap, Palagaccio, 20200 San-Martino-Di-Lota.

**Pour unique insertion, le gérant**

### DISSOLUTION ANTICIPÉE

**Dénomination : A 2 IMMOBILIER.**  
**Forme : SARL société en liquidation.**  
**Capital social : 10000 euros.**  
**Siège social : 5 LD LIACANTI,  
20137 Porto Vecchio.  
912812526 RCS d'Ajaccio.**

Aux termes d'une décision en date du 5 novembre 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2024. Madame AMBRE FAYET, demeurant 5 HAM DU LIACANTI 20137 Porto Vecchio a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

**Pour avis. LE LIQUIDATEUR**

**Me Paula SUSINI-MATTEI**  
**AVOCAT AU BARREAU DE BASTIA**  
**30 Boulevard Paoli - 20200 BASTIA**  
**www.susini-avocat.com - Tél : 04.95.31.62.58**

Par procès-verbal du 21 octobre 2024 enregistré le 12.11.2024 au service de la publicité foncière de Bastia sous le numéro 2B04P31A0173, les associés Monsieur GRANDI Georges né le 21 juillet 1966 à Bastia demeurant lieudit Monticiele Moriani plage 20230 San Nicolao et Monsieur GRANDI Gérard né le 25 septembre 1969 à Bastia demeurant 20221 Valle di Campoloro, de l'EARL TROIS G PRIMEURS, dont le siège social est situé 20230 San Nicolao, Moriani plage lieudit Monticiele, au capital de 390.000 euros, ont décidé d'approuver la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers éventuels de l'EARL, de valider les opérations de transformation et de procéder à la transformation de l'EARL en SAS. L'Assemblée Générale a décidé d'adopter les statuts de la société sous sa nouvelle forme et de nommer Monsieur GRANDI Georges né le 21 juillet 1966 à Bastia, demeurant lieudit Monticiele Moriani plage 20230 San Nicolao en qualité de président de la SAS.

de la politique impérialiste coloniale de la République et dont la terre insulaire est de nos jours livrée à la spéculation immobilière.

Comment passer de la mentalité engendrée par une civilisation agropastorale nécessité de survie dans la dignité à une civilisation de loisirs, de bronzage, de résidences secondaires, de consommateurs touristes et autochtones.

Se satisfaire de paillotes, de camions pizza, des miettes, des retombées, et comme maire se réjouir de la moindre bâtisse nouvelle qui amène quelque taxe et augmente le nombre d'habitants épisodiques. Vivre sous la table des miettes? Voire, se les disputer? Envier les quelques opportunistes qui en profitent?

Se contenter des primes à la vache, tout en important un maximum de viandes comme la presque totalité des produits consommés?

Avoir une agriculture «aidée» mais concurrencée par l'enveloppe de Continuité territoriale, réduite à quelque espoir de labels de qualité, alors qu'elle néglige ses potentialités (châtaigniers, oliviers, agrumes... presque tout peut pousser sur l'île qui a de l'eau en abondance...), son cheptel ovins, caprins et leurs fromages, etc.

**La première priorité commence par les natios.** Ils doivent donner un comportement exemplaire de démocratie (informations partagées, débats clairs, le moins possible d'apartés en coulisse, vote pour trancher si besoin...). Ils ne peuvent pas pourfendre le clanisme au service d'une tutelle jacobine et jouer avec les mêmes cartes truquées, en appelant les Corses à l'esprit de Pasquale Paoli.

L'essentiel est un problème d'espoir, de responsabilité collective, de solidarité, de service de l'intérêt général du Peuple corse. La déshérence du pouvoir centralisé peut amener bon nombre de Corses à resserrer les rangs, à compter sur eux-mêmes... car il est évident que la garantie n'existe qu'ensemble pour qu'un jour dans quelques générations les enfants de ce Peuple puissent dire: notre Peuple est hors de danger, il a un avenir. ■

Vincent Ciccada, Président Frequenza Nostra  
Arnaud Gallais, Président Mouv'enfants  
Pascal Derudas, Président C3S  
Anne-Cécile Maifert, Présidente Fondation des Femmes  
ont le plaisir de vous convier à la projection du documentaire

**Entrée Libre**

en présence du réalisateur, d'Arnaud Gallais de Johanna Rozenblum, psychologue spécialiste du psycho traumatisme

NOVEMBRE		
Ajaccio Cinéma Ellipse	25	A 19H
Lecce Cinéma Galaxy	26	A 18H
Bastia Cinéma le Régent	27	A 18H30
Corte Cinéma l'Alba	29	A 18H

« Arnaud Gallais et sa caravane contre les violences sexuelles faites aux mineurs ont fait escale en Corse pour rappeler que l'inadmissible existe aussi sur l'île. »



### AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Collectivité de Corse - 22 Cours Grandval - BP 215 - 20187 AIACCIU CEDEX 1. Tél: +33 495202525. Fax: +33 495516621. Courriel : [commande.publique@isula.corsica](mailto:commande.publique@isula.corsica) - Adresse internet : <https://www.isula.corsica>

**Objet du marché : Réalisation d'investigations et de reconnaissances géotechniques dans le cadre du projet de création d'un ouvrage d'art pour le franchissement du cours d'eau Cavallu Mortu, sur la commune d'Ajaccio (2A)**

Numéro de référence : 2024-3S0A-0265

Date limite de remise des offres : mercredi 04 décembre 2024 à 12:00

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : <https://marchespublics.isula.corsica/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/11/2024



**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**  
**ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**  
**Mme Marie-Pierre BIANCHINI -**  
**Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi**  
**BP 618 - 20601 BASTIA**  
**Tél : 0495309530 - SIRET 33035573600019**

Référence acheteur : 24/FS/011

L'avis implique un marché public

**Objet : Transport aller/retour de marchandises et matériels pour le Salon de l'agriculture 2025**

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché :

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 20 % Valeur technique

- 80 % Prix des prestations

Remise des offres : 02/12/24 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 14/11/2024

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :

<http://www.marches-publics.info>



### AVIS D'ATTRIBUTION

**ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**  
**Mme Marie-Pierre BIANCHINI -**  
**Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi**  
**BP 618 - 20601 BASTIA**  
**Tél : 0495309530 - Fax : 0495338605**  
**mèl : [marches-publics@odarc.fr](mailto:marches-publics@odarc.fr)**  
**web : <http://www.odarc.fr>**  
**SIRET 33035573600019**

**Objet : Souscription d'un contrat d'assurance « prévoyance complémentaire groupe » au sens de l'article L. 141-1 du Code des assurances à adhésion obligatoire pour l'ensemble du personnel de l'ODARC.**

Référence acheteur : 006/FCS/2024

Nature du marché : Services

Procédure ouverte

Classification CPV : Principale : 66512000 - Services d'assurances accidents et maladie

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia - Villa Montépiano - 20407 Bastia - Cedex - Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855 - [greffe.ta-bastia@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bastia@juradm.fr)

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends et Litiges relatif aux marchés publics - Secrétariat du comité - place Félix Baret - CS 80001 - 13282 MARSEILLE - 06 - Tél : 0484354554 - Fax : 0484354460 - [catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr](mailto:catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat, article L 551-1 du code de justice administrative. Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre.

- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infirmité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infirmité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier.

#### ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA) : 500000 euros

Nombre d'offres reçues : 1

Date d'attribution : 14/10/24

Marché n° : 006-2024

COLLECTEAM, 13 RUE CROQUECHATAIGNE, 45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

Montant indéfini

Le titulaire est une PME : NON

Envoi le 12/11/24 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur :

<http://www.marches-publics.info>



### AVIS D'ATTRIBUTION

**ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**  
**Mme Marie-Pierre BIANCHINI -**  
**Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi -**  
**BP 618 - 20601 BASTIA -**  
**Tél : 0495309530 - Fax : 0495338605**  
**mèl : [marches-publics@odarc.fr](mailto:marches-publics@odarc.fr)**  
**web : <http://www.odarc.fr>**  
**SIRET 33035573600019**

**Objet : Prestations de services d'assurance**

Référence acheteur : 004/FCS/24

Nature du marché : Services

Procédure ouverte

Classification CPV : Principale : 66510000 - Services d'assurance

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia - Villa Montépiano - 20407 Bastia - Cedex - Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855 - [greffe.ta-bastia@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bastia@juradm.fr)

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends et Litiges relatif aux marchés publics - Secrétariat du comité - place Félix Baret - CS 80001 - 13282 MARSEILLE - 06 - Tél : 0484354554 - Fax : 0484354460 - [catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr](mailto:catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel : jusqu'à la signature du contrat, article L 551-1 du code de justice administrative. Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre.

- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infirmité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infirmité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier.

#### ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Valeur totale du marché (hors TVA) : 585.000 euros

LOT N° 1 - DOMMAGES AUX BIENS

Nombre d'offres reçues : 1, Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

Date d'attribution : 23/09/24

Marché n° : 004-2024

CRAMA MEDITERRANEE, 24 RES PARC CLUB DU GOLF, 13080 AIX-EN-PROVENCE

Montant indéfini

Le titulaire est une PME : NON

LOT N° 2 - RESPONSABILITE CIVILE

Ce lot a été déclaré INFRACTUEUX.

LOT N° 3 - PARC AUTOMOBILE

Nombre d'offres reçues : 2, Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

Date d'attribution : 23/09/24

Marché n° : 004-2024

CRAMA MEDITERRANEE, 24 RES PARC CLUB DU GOLF, 13080 AIX-EN-PROVENCE

Montant indéfini

Le titulaire est une PME : NON

LOT N° 4 - CYBER RIQUES

Nombre d'offres reçues : 2, Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

Date d'attribution : 23/09/24

Marché n° : 004-2024

SARRE ET MOSELLE, 17 AV RAYMOND POINCARÉ, 57400 SARREBOURG

Montant indéfini

Le titulaire est une PME : NON

Envoi le 14/11/24 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur :

<http://www.marches-publics.info>

## Publicità

**Vous souhaitez faire paraître votre publicité dans ARRITTI, contactez Ange Giovannini au 06 81 54 73 98 ou par mél [arritti2@wanadoo.fr](mailto:arritti2@wanadoo.fr) Vous pouvez aussi envoyer un message via notre site internet [www.arritti.corsica](http://www.arritti.corsica)**

**Abonnez-vous !**



ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE : MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF : FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE : MARC BATTISTINI • RÉDACTION : 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • [ARRITTI2@WANADOO.FR](mailto:ARRITTI2@WANADOO.FR) • RÉALISATION GRAPHIQUE : VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMERIE : AZ DIFFUSION 20600 BASTIA 06 09 10 22 67 • [WWW.ARRITTI.CORSICA](http://WWW.ARRITTI.CORSICA) • CP 0427C82046 • ISSN 1262

**Annonces légales**  
**[arritti2@wanadoo.fr](mailto:arritti2@wanadoo.fr)**